

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CHEVILLY (Loiret)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **Jeudi 25 juin 2026 à 19 heures 00**

Affiché le 18 juin 2026

ORDRE DU JOUR

Session-----ordinaire

OBJET DE LA SÉANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

1. **Finances**

- Amendes de police : demande de subvention au Département
- Redevance des mines : demande de subvention au Département

2. **Points divers**

Fait à Chevilly, le 18 juin 2026

Le Maire,

Dominique LORCET

